



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question au Gouvernement n° 2809

Texte de la question

SANTÉ PUBLIQUE DANS LES ANTILLES

M. le président. La parole est à M. Ary Chalus, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Ary Chalus. Madame la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, l'examen de la loi relative à la santé offre une excellente opportunité pour revenir sur certains dossiers de santé publique qui constituent une préoccupation majeure pour nos concitoyens. Cette préoccupation a été relayée par le Président de la République et la Cour des comptes, qui ont mis l'accent sur l'urgence à réduire, le plus rapidement possible, des inégalités souvent criantes en matière de santé.

La prévalence de certains cancers – prostate, col de l'utérus ou estomac – est particulièrement forte dans les départements français d'Amérique. Le retard de nos territoires, en termes d'équipements de médecine nucléaire utiles et performants, n'est pas étranger aux difficultés rencontrées dans le dépistage de ces cancers. Le nombre enregistré, sans cesse croissant, crée une réelle inquiétude au sein de la population qui appelle à l'implantation d'un cyclotron, plus à même de permettre un diagnostic fiable.

Dans ce contexte singulier, la confirmation des engagements de l'État pour la reconstruction du centre hospitalier de Pointe-à-Pitre s'inscrit dans une démarche rassurante, de même que la désignation d'une mission de l'inspection générale des affaires sociales qui doit s'appuyer sur les travaux déjà réalisés sur le terrain à l'initiative des agences régionales de santé. Cette mission doit permettre de caractériser l'ensemble des solutions d'implantation et d'exploitation des différents modèles technologiques et organisationnels proposés.

Madame la ministre, nos régions d'Amérique sont aujourd'hui mobilisées : plus de vingt mille pétitionnaires ont traduit la forte attente de la population et des patients. Face à une telle situation, je souhaite que le Gouvernement puisse nous associer très étroitement aux décisions qu'il compte prendre. Par ailleurs, pouvons-nous espérer que les choix opérés par votre ministère ne reposeront que sur des principes d'égalité de l'offre de santé publique sur l'ensemble du territoire national ?

Pour finir, je veux remercier les trois ministres présents aux Journées de l'outre-mer, et surtout le Premier ministre pour son discours particulièrement optimiste. Oui, l'outre-mer est bien un atout pour la France !
(Applaudissements sur les bancs des groupes RRDP et sur quelques bancs des groupes SRC et UDI.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Monsieur le député Chalus, vous avez raison d'insister sur la nécessité de réduire les inégalités en matière de santé. C'est l'une des lignes de force de la loi qui sera votée tout à l'heure. Vous m'avez alertée à plusieurs reprises sur la

situation particulière des départements d'outre-mer, et notamment de la Guadeloupe. Nous en avons discuté. Je sais votre attachement à ce que des réponses spécifiques soient apportées. Il faut en particulier élaborer des solutions pour faire face à la question du cancer. La volonté du Président de la République, avec le troisième Plan cancer, est de faire en sorte que, en tout point du territoire, chacun ait les mêmes chances d'être soigné dans de bonnes conditions.

Concrètement, nous avons besoin, pour mieux détecter les cancers et les soigner plus rapidement, de déployer des TEPscan dans les départements français d'Amérique. Mais pour alimenter ces TEPscan, nous avons besoin de cyclotrons. Tout le débat est de savoir comment, quand et où nous allons installer ces cyclotrons. À l'automne dernier, j'ai confié une mission d'évaluation au professeur Bourguet, qui est le président de la section biophysique et médecine nucléaire du conseil national des universités, et à l'inspection générale des affaires sociales. Cette mission remettra prochainement ses conclusions. Je peux vous assurer, monsieur le député, que ce travail sera partagé et qu'il fera l'objet de discussions et d'échanges entre nous, car il s'agit de définir une solution équitable. Vous pouvez, monsieur le député, compter sur ma détermination pour vous y associer et apporter des réponses appropriées. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Ary Chalus](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2809

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 avril 2015](#)